

Extrait du registre des décisions du Bureau

République Française

Département de Saône et Loire

Arrondissement de Charolles

**SEANCE DU 30 AVRIL JANVIER
2019**

Date de convocation
15 avril 2019
Nombre de Membres en
exercice : 23
Nombre de Présents : 13
Nombre de Pouvoirs : 4
Nombre de votants : 17

2019-33

L'an deux mille dix neuf, le trente avril à dix huit heures, les membres du Bureau du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays Charolais Brionnais se sont réunis à Paray le Monial, sur la convocation, en date du quinze avril deux mille dix neuf, qui leur a été adressée par Monsieur NESME Jean-Marc, Président.

ETAIENT PRESENTS:

M. André ACCARY, Mme Marie-Christine BIGNON, M. Jean-Claude DUCARRE, M. Fabien GENET, M. Gérald GORDAT, Mme Isabelle LAGOUTTE, M. Dominique LOTTE, M. André MAMESSIER, M. Pierre MATHIEU, M. Jean-Marc NESME, M. Serge NIVOT, M. Noël PALLOT, M. Jean PIRET,

POUVOIRS :

Pierre Berthier à Gérald Gordat
Arnaud Durix à Marie-Christine Bignon
Bernard Labrosse à Serge Nivot
Louis Poncet à Jean-Claude Ducarre

ABSENTS OU EXCUSES

M. Georges BORDAT, Mme Edith GUEUGNEAU, M. Daniel LAROCHE, M. Patrick PAGES, M Guy RAYMOND et M. Georges ROUSSELET.

Relevé de décisions du Bureau du 28 janvier 2019

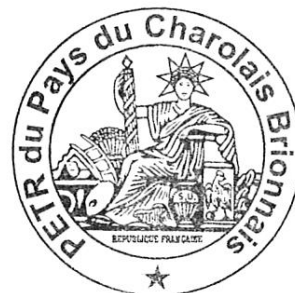
Rapporteur: Jean-Marc NESME

Il est proposé d'approuver le relevé de décisions du Bureau du 28 JANVIER 2019, adressé le 15 avril 2019.

Le Bureau, après en avoir délibéré à l'unanimité des présents et représentés :

- **Approuve le relevé de décisions du Bureau du 28 janvier 2019**

Fait à Paray le Monial, le 3 mai 2019



Le Président,
Jean-Marc NESME

Pour copie conforme

- Le 30/04/2019

Jean-Marc NESME, PRESIDENT

PETR DU PAYS CHAROLAIS BRIONNAIS



Extrait du registre des décisions du Bureau

République Française

Département de Saône et Loire

Arrondissement de Charolles

SEANCE DU 30 AVRIL 2019

Date de convocation

15 avril 2019

Nombre de Membres en
exercice : 23

Nombre de Présents : 13

Nombre de Pouvoirs : 4

Nombre de votants : 17

2019-34

L'an deux mille dix neuf, le trente avril à dix huit heures, les membres du Bureau du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays Charolais Brionnais se sont réunis à Paray le Monial, sur la convocation, en date du quinze avril deux mille dix neuf, qui leur a été adressée par Monsieur NESME Jean-Marc, Président.

ETAIENT PRESENTS:

M. André ACCARY, Mme Marie-Christine BIGNON, M. Jean-Claude DUCARRE, M. Fabien GENET, M. Gérard GORDAT, Mme Isabelle LAGOUTTE, M. Dominique LOTTE, M. André MAMESSIER, M. Pierre MATHIEU, M. Jean-Marc NESME, M. Serge NIVOT, M. Noël PALLOT, M. Jean PIRET,

POUVOIRS :

Pierre Berthier à Gérard Gordat
Arnaud Durix à Marie-Christine Bignon
Bernard Labrosse à Serge Nivot
Louis Poncet à Jean-Claude Ducarre

ABSENTS OU EXCUSES

M. Georges BORDAT, Mme Edith GUEUGNEAU, M. Daniel LAROCHE, M. Patrick PAGES, M Guy RAYMOND et M. Georges ROUSSELET.

Demande de subvention Leader pour la constitution d'un Système d'Information Géographique de la candidature UNESCO

Rapporteur: Jean-Marc NESME

Il est proposé au Bureau d'autoriser le Président à solliciter une subvention au titre du programme Leader pour la constitution d'un SIG et la réalisation de cartes pour le dossier de candidature UNESCO dans les conditions suivantes :

Dépenses : 49 300 €

Constitution fonds cartographiques et bases de données (devis AUSB) : 49 300 € HT

Recettes : 49 300€

Conseil départemental appel à projet 2019 pour une partie des études : 13 500 €
Leader : 23 360 €
Autofinancement : 9 860€

Le Bureau, après en avoir délibéré à l'unanimité des présents et représentés,

- Valide le plan de financement prévisionnel
- Autorise le Président à solliciter une subvention Leader dans le cadre du programme FEADER et à signer tous documents correspondants
- Autorise l'autofinancement, qui pourra le cas échéant être majoré ou minoré, à appeler en contrepartie du feader

Fait à Paray le Monial, le 3 mai 2019



Le Président,
Jean-Marc NESME

Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 06/05/2019
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 06/05/2019

Pour copie conforme

- Le 30/04/2019

Jean-Marc NESME, PRESIDENT

PETR DU PAYS CHAROLAIS BRIONNAIS